



HAL
open science

Les descriptions des variétés de français non standard : quelques points de repères

Didier de Robillard

► **To cite this version:**

Didier de Robillard. Les descriptions des variétés de français non standard : quelques points de repères. La lexicographie variationniste en situation de contact, Jul 1993, Saint Denis, France. pp.39–66. hal-02170720

HAL Id: hal-02170720

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02170720>

Submitted on 5 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*"Despite the fact that some of the restrictions on the scope of linguistic study are stated in a rigid form, they may be best regarded as temporary expedients adopted by linguists to serve particular ends. In setting them aside, we are returning in one sense to the sound empirical bases which formed the methodology of linguistics before a split had developed into dialectology on the one hand, and structuralism on the other."*¹
(William Labov, 1966 : 14)

LA DESCRIPTION DES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS NON STANDARD : QUELQUES POINTS DE REPÈRES

Préalables

Cette étude reprend, pour partie, des considérations évoquées ailleurs (Robillard, 1993-a, 1993-b, 1993-c, 1993-d, 1993-e ; Robillard/ Beniamino/ Bavoux, 1993). Si, malgré tout, nous la présentons, c'est parce qu'il fallait bien, en quelque sorte, poser un cadre à l'essentiel des communications de cette Première Table-ronde du Moufia, qui se préoccupent de problèmes de description des français non standard. Ce rôle nous est échu justement parce que nous avons récemment publié un certain nombre d'études consacrées à ce problème, ainsi d'ailleurs qu'à D. Baggioni, alors même que d'autres auraient été mieux à même d'apporter du sang neuf à ces probléma-

1. Bien que certaines restrictions en ce qui concerne le champ de la linguistique soient énoncées de manière catégorique, on a intérêt à les considérer comme des expédients à caractère provisoire, adoptés par les linguistes pour atteindre des objectifs spécifiques. En les mettant de côté, nous opérons, d'une certaine manière, un retour aux saines bases empiriques qui faisaient partie de la méthodologie de la linguistique avant la scission entre la dialectologie et le structuralisme. (Traduction par nos soins).

tiques. En effet, dans la mesure où D. Baggioni s'intéresse aux efforts de réflexion plus anciens que ceux auxquels nous nous consacrons, nos deux communications se compléteront.

Cette complémentarité donne une première limite à notre étude : nous ne nous intéresserons qu'à un certain nombre de travaux récents dans le champ de la description de la variation du français. Par ailleurs, compte tenu du fait que l'équipe de l'URA 1041 du CNRS (Réunion) se consacre depuis quelques années, dans le cadre du programme de l'AUPELF•UREF intitulé dans un premier temps, *Le français en francophonie* à la description lexicale des français non standard de l'Océan Indien, il sera question ici essentiellement de lexique.

En ce qui concerne l'état d'avancement de ces travaux, nous en sommes actuellement à la première publication d'un recueil lexicographique (Robillard, 1993-a), résultat de plusieurs années de travail, qui ont tourné autour de trois centres d'intérêt : le recueil sur le terrain, la description lexicographique, et la réflexion théorique.

De ces trois pôles, deux surtout nous ont préoccupé. En effet, dès le début des travaux, nous nous sommes rendu compte que l'appareil de description lexicographique (micro-structure des inventaires) paraissait au point : nous nous sommes inspiré de l'abondante tradition lexicographique française, et des travaux de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique* (IFA, 1988) qui nous ont fourni des instruments parfaitement opérationnels dans l'ensemble, quelques points très mineurs exceptés.

L'essentiel de notre effort s'est porté sur la collecte des faits de langue, et, comme il se doit, simultanément, sur les conditions de cette "cueillette" pour reprendre le terme québécois. Ce terme est ici particulièrement adéquat, dans la mesure où il s'oppose aux connotations un peu "industrielles" de la "récolte" de données, autre terme en concurrence, et annonce bien les difficultés que nous allons examiner ici, qui apparentent le travail du lexicographe bien plus à l'attentive cueillette de fruits fragiles sur un arbre épineux, qu'à la récolte indiscriminée de la moissonneuse-batteuse.

Car c'est bien là que nous nous sommes heurté aux problèmes les plus délicats. En effet, les faits de langue ne manquent pas sur nos terrains de recherche, et leur abondance même nous a vite incité à une nécessaire discrimination, à laquelle nous avons

d'ailleurs été invités au moment même de la réponse à l'appel d'offre de l'AUPELF•UREF par R. Chaudenson. En effet, fort de son expérience lexicographique portant sur les créoles de l'Océan Indien (par exemple, Chaudenson, 1974 ; Carayol/ Chaudenson/ Barat, 1984), R. Chaudenson a coutume de dire, de manière polémique, que, dans les zones de contact entre français et créoles, la frontière entre ces langues est si poreuse, que l'on peut dire que potentiellement, le lexique des créoles peut devenir français et réciproquement, pourvu que l'on procède à quelques adaptations phoniques mineures permettant de passer d'un système phonétique à l'autre, certains phonèmes du français étant des allophones en créoles :

"Dans les aires créolophones par exemple, la considérable osmoticité entre français et créoles fait que presque tout lexème français peut être "créolisé" et que, dans l'autre sens, la quasi-totalité des termes créoles peut apparaître en français. S'ajoutent à cela les problèmes que suscite le fait que 95% du "matériau lexical" créole est d'origine française." (Chaudenson, 1993 : 391-392)

Nous avons donc entamé une réflexion en faisant le va-et-vient incessant entre les données disponibles sur le terrain et des mises au point théoriques successives qui nous ont progressivement fait passer d'une conception de la *langue* qui privilégiait les critères intralinguistiques à une conceptualisation qui met en relief la dimension sociolinguistique, seule façon, semble-t-il, de ne pas travailler en contradiction avec les faits observables dans la pratique langagière des locuteurs. Assez curieusement d'ailleurs, et au fil de cette réflexion, nous nous sommes aperçu que, en définitive, et même lorsque l'on tient compte des travaux lexicographiques les plus traditionnels, ceux faisant actuellement autorité dans le monde francophone, nos propositions ne font que formaliser la *pratique* des lexicographes, alors même que celle-ci semble se heurter à ce que les mêmes lexicographes *disent* qu'ils font. Nous avons ainsi découvert avec soulagement que nos propositions, quoique ayant l'air révolutionnaires (ce qui nous inquiétait, car nous avions le sentiment, en entendant les critiques de certains de nos collègues, de dériver dans l'hétérodoxie la plus ignare), consistaient simplement à dire ce que tout le monde fait, particulièrement dans les champs du lexique du français (même standard) où l'on observe des contacts de langues, situation qui est conforme en tout point à celle des français non standard.

Les propositions de L'IFA

Comme il se devait, nous sommes bien entendu partis des propositions théoriques de l'équipe IFA, ne serait-ce que parce que nous travaillions dans le cadre de l'AUPELF•UREF, qui finance partiellement nos travaux, mais aussi et surtout parce qu'il s'agissait d'un prédécesseur illustre dans notre domaine de recherche. Il était assez probable que, compte tenu des différences entre les terrains d'application africain et franco-créolophone (qui constituent l'essentiel de notre champ, Madagascar excepté), les propositions de l'IFA ne seraient que partiellement reconductibles.

Il est important ici de citer un extrait assez long des propositions de l'équipe IFA, afin que notre analyse soit fondée sur un matériau théorique incontestable. Nous citons ce texte introductif à la dernière édition de l'IFA car il condense et résume bien les positions théoriques que cette équipe a élaborées dans de nombreux articles antérieurs à celui-ci, et que D. Latin a eu l'extrême obligeance de nous communiquer.

"L'un des points [d'une communication présentée préalablement] consiste dans l'étude des particularités lexicales attestées dans les textes français de toute nature relatifs à l'Afrique noire ou produits dans cette aire, rédigée par des Africains ou des non-Africains, ou observables dans le français parlé des mêmes territoires." (IFA, 1988 : XII)

"Dans la masse des "écarts" notés empiriquement, tant à l'oral qu'à l'écrit, après élimination de ceux que l'on pouvait attribuer à des "systèmes approximatifs de communication", imputer à des imperfections de l'apprentissage, se dégagait progressivement un ensemble de traits dotés d'une relative stabilité, d'une fréquence élevée, d'une dispersion assez grande et qui n'étaient pas ressentis comme des fautes ni comme des singularités par des locuteurs possédant une bonne maîtrise du français. Bref, on assistait à l'émergence de normes locales qui, du moins sur le plan lexical, répondaient à des besoins communicatifs et expressifs propres et dont la différence avec la norme "commune" n'était généralement pas perçue." (IFA 1988 : XIII)

Nous ne nous intéressons pas ici à la pertinence de cette approche pour les terrains africains, que nous ne connaissons pas, mais à son applicabilité aux îles du sud-ouest de l'Océan Indien essentiellement. Il est utile, avant tout, de tenter de résumer la démarche de collecte de données de l'équipe IFA telle qu'elle est décrite dans l'introduction à *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*.

1° Le point de départ est constitué d'un corpus composé d'éléments rassemblés parce que perçus comme des "écarts" par rapport au standard (approche différentielle).

2° La validité de ces écarts est tributaire d'une batterie de critères (IFA 1988 : XIV) qui sont :

- a- "la fréquence ou le nombre des attestations" ;
- b- "la dispersion géographique" ;
- c- "la dispersion dans les différents types de sources" ;
- d- "la dispersion chronologique (persistance suffisante dans le temps)".

3° Le sentiment des locuteurs est pris en compte en dernier lieu : les éléments recueillis ne doivent pas être ressentis comme des fautes ou des singularités.

Un aspect de cette critériologie frappe, c'est la volonté qu'elle révèle d'opérer sur des bases objectives (point 2), alors même que l'on se demande comment, en pratique "mesurer" ces différents aspects. Force est d'admettre que cela ne peut se faire que de manière assez approximative et subjective. Nous ne ferons pas grief à l'IFA de cet aspect car il est clair que la quantification des données en sciences humaines est extrêmement difficile et presque toujours discutable. En effet, et pour ne prendre qu'un exemple, il est clair que la fréquence est un paramètre assez facilement quantifiable. Cependant, on peut contester, sur des exemples isolés, la pertinence de la fréquence, comme lorsque la basse fréquence d'apparition d'une donnée est compensée par des critères qualitatifs, qui en confortent la validité : notoriété du locuteur, registre de langue (élevé) où cette attestation apparaît, etc. Par ailleurs, nous sommes tenant de l'idée que l'on ne peut totalement objectiver les procédures en sciences humaines parce qu'il s'agit de sciences "dialogiques", selon le mot de M. Bakhtine, faisant toujours appel à des aspects plus qualitatifs que quantitatifs, ce qui ne doit pas dispenser de se donner des axes de réflexion qui "forment" le regard de l'observateur, qui, on le sait bien, reste, finalement, en dernier recours, l'arbitre dans tous les cas complexes où des procédures strictes semblent mal s'appliquer, quitte, comme on le fait souvent, à tenter de démontrer, *a posteriori*, pourquoi une dérogation à la procédure canonique s'impose dans certains cas, en raison de situations alors présentées comme exceptionnelles.

L'aspect qui caractérise le mieux l'approche de l'IFA nous semble être le premier point, qui consiste à partir d'un corpus

d'écarts, puis à tenter de valider ce corpus, en se posant peu de questions sur la validité de ce point de départ premier, la constitution d'un corpus d'écarts. Cet aspect gagne à être mis en regard du troisième, qui tient compte du sentiment des locuteurs sur ce corpus d'écarts.

En effet, tout se passe comme si la méthodologie de l'IFA était une approche visant à produire un type d'ensemble linguistique (lexical) bien précis, qui semble trouver sa cohérence dans le fait que les éléments recueillis ne doivent pas porter ombrage au français standard. Cela seul semble expliquer que l'on choisisse de partir d'écarts (pas d'intersection avec le français standard), et que l'on s'assure ensuite, et de surcroît, que les locuteurs ne perçoivent pas ces écarts. Ces deux critères, partiellement contradictoires dans leur orientation (on ne consulte pas les locuteurs pour constituer un corpus d'écarts, mais on les consulte pour s'assurer que ceux-ci ne sont pas perçus) sont convergents dans leurs effets : les éléments qui passent ces deux "filtres" sont garantis comme étant dotés d'une totale innocuité pour le français standard. On ne trouvera, après le dernier "tamis" que des signes qui ne sont pas attestés en français standard (critère des écarts) et qui, sociolinguistiquement cette fois, sont totalement dépourvus de toute charge affective (critère de non perception).

Notre propos ne consistera nullement à nier l'intérêt d'un ensemble ainsi constitué, mais à tenter de montrer que s'en dégage un projet qui vise avant tout à constituer un ensemble lexical *complémentaire* par rapport au français standard, et à garantir que cet ensemble ne soit pas conflictuel sur le plan sociolinguistique : ne sont pas retenues les unités qui, sur le plan sociolinguistique, pourraient être chargées d'une force contestatrice du français standard (comme lorsque des unités "déviantes" sont utilisées délibérément par le locuteur pour se démarquer du standard).

On aboutit, si l'on nous pardonne une formule inutilement polémique que nous n'utilisons que parce qu'elle compense cet inconvénient en faisant clairement ressortir notre pensée, à un "français périphérique à usage du centre", une périphérie constituée à partir du centre, et peut-être pour le centre. Ce projet, si l'on adhère à cette analyse, est, partiellement au moins, contradictoire avec l'objectif qui vise à décrire des unités qui "répond[ent] à des besoins communicatifs et expressifs propres [à l'Afrique]" (IFA, 1988 : XIII),

non pas parce que les éléments recueillis ne répondent pas à cette exigence, mais parce que ceux qui y répondent peut-être le mieux sont exclus par cette procédure qui désamorce progressivement ce qui est le plus spécifique (et risque donc d'être contestataire) pour laisser surtout du français en quelque sorte "aseptisé", "standardisé", dans la mesure où l'on admet que les variétés standard, en étant supra-locales tendent à perdre ce que L.-J. Calvet appellerait leur caractère "grégaire" (Calvet, 1987).

Le projet de l'IFA est tout à fait respectable et intéressant, et nous avons maintes fois souligné notre admiration pour ce travail de pionnier. Cela ne saurait nous empêcher cependant, au moins pour les communautés linguistiques que nous étudions, de tenter, tout en intégrant la dimension décrite par l'IFA, d'y ajouter la composante qui risquerait d'en être bannie si nous nous y fiions aveuglément : la dimension "grégaire" justement, à la fois parce qu'il n'y a pas de raison, dans un projet qui se veut le plus descriptif possible, d'exclure cet aspect, mais aussi parce qu'il y a fort à parier que cette dimension "grégaire" est l'une des forces de ces variétés, et que les ignorer volontairement risque de résulter en un recueil décevant les locuteurs de ces variétés. Nous nous contenterons ici de rappeler les travaux de G. Manessy sur la vernacularisation, où il fait l'hypothèse que l'une des indications qu'une variété a été "appropriée" par un groupe social est le fait que ce groupe tend à marquer cette variété de spécificités. Voici un exemple récent de ce qu'il en dit :

"Les conditions de la vernacularisation sont remplies dès le moment où ces gens prennent conscience de ce qui les unit et du rôle effectif qu'ils assument dans le jeu social. Leur manière de parler, par les traits même qui l'opposent en standard, devient une des expressions de leur spécificité ; elle comporte donc des apports des variétés dépréciées, retenus comme témoins de l'authenticité socio-culturelle, et le rejet de tout ce qui peut être pris pour un indice de conservatisme." (Manessy, 1993 : 414)

"La vernacularisation est donc l'imposition à une matière linguistique indécise (l'usage vernaculaire) d'une grille symbolique qui y détermine ce qui est socialement significatif et ce qui ne l'est pas. Elle répond aux exigences de la communication au sein d'un groupe en voie de structuration, en sanctionnant les habitudes et en délimitant le champ du consensus. Elle donne forme et substance à la représentation que se font les membres du groupe de leur commune particularité." (Manessy, 1993 : 416)

Sans aller jusqu'à considérer l'ensemble des français vernacularisés décrits par G. Manessy comme pertinent pour notre propos, il nous paraît important de tenir compte du fait que l'un des "besoins communicatifs et expressifs propres" peut fort bien être, lorsque les conditions y sont propices, de marquer de manière plus ou moins perceptible la *différence*, le *conflit* avec le français standard. Ces conditions semblent se rencontrer lorsqu'au sein des communautés linguistiques se trouve un groupe suffisamment sûr de son identité pour courir le risque de la divergence. Nous avons été conduit à faire l'hypothèse que ces conditions existent au sein des sociétés franco-créolophones que nous étudions, le cas malgache étant certes plus délicat à analyser de cette manière. Ainsi par exemple, à la Réunion, les journalistes remplissent souvent ce rôle, de manière assez ambiguë d'ailleurs, puisqu'il s'agit souvent de rédacteurs qui ne sont pas d'origine réunionnaise (ce qui n'exclut pas qu'ils puissent être bien implantés dans cette communauté linguistique). En faisant apparaître des formes traditionnellement orales (françaises ou créoles) dans le discours de la presse (écrit) ou en inventant des formes, ceux-ci, en quelque sorte proposent au lectorat réunionnais des formes que celui-ci adopte ou rejette en les réutilisant ou non.

Si l'on tente de faire un bilan de l'ensemble de ces remarques, il nous semble que le travail de l'IFA nous a été extrêmement profitable en tant qu'étude qui a ouvert un champ de recherche, et l'a largement exploré. Par ailleurs, ces travaux fournissent un appareil de description lexicographique tout à fait adéquat pour nos descriptions. L'aspect sur lequel ces travaux ont été le plus stimulants pour nous est celui des méthodes de collecte : pour partie (le point 2 ci-dessus) les critères proposés par cette équipe nous paraissent extrêmement intéressants. Cependant, il nous semble important, au moins pour nos terrains de recherche franco-créolophones, de faire passer le centre de gravité des descriptions de l'extérieur de la communauté linguistique (comme cela semble être le cas pour l'IFA), à l'intérieur, sans pour autant, et loin de là, en faire le seul critère.

En effet, comme nous l'avons développé ailleurs (Robillard, 1993-e), il est clair que dès que l'on prétend travailler sur le français dans l'espace francophone, on ne peut qu'avoir un point de vue global, le sentiment de l'ensemble des francophones devant être pris en compte en ce qui concerne le "corpus francophone" (avec toutes

les difficultés que cela suppose, et le nécessaire recours à des méthodes médiatisées du type de celles proposées par l'aménagement linguistique). Mais plus qu'un simple basculement du centre de gravité de l'extérieur vers l'intérieur, il s'agit de tenir compte de l'ensemble des forces animant le monde francophone, aussi bien les dynamiques "consensuelles" (recherche d'une norme par exemple), que conflictuelles (zones d'interférences, d'opposition). En effet, d'une part, il nous semble, en principe, que la description n'a pas fonction de filtre, la recherche tentant en permanence, justement, d'élaborer des méthodes permettant au mieux de cerner la "réalité" sans la transformer en la décrivant (tout en sachant que l'on n'évitera jamais ce que l'on a appelé le "paradoxe de l'observateur" : observer un sujet humain en espérant qu'il se comportera, sous observation, exactement comme il le fait en l'absence de l'observateur). D'autre part, et cette fois dans une perspective plus franchement aménagiste, il nous semble que le fait que le français devienne un lieu d'affirmation du "grégaire" calvétien (Calvet, 1987) montre bien qu'il s'agit là d'une dynamique importante, qu'il convient de ne pas "casser" en ayant une vision trop "pacifiste" et édulcorée de ce qu'est une communauté linguistique. Il faut admettre que les français périphériques peuvent être "contestataires", que leur système et leur vision du monde peut mettre en cause ceux du français standard, et arbitrer un conflit identifié, plutôt que tenter de désamorcer le conflit dans l'œuf en prétendant qu'il n'existe pas (d'autant que personne n'est réellement dupe : les propos sans doute injustement polémiques d'Afeli (1990 : 8) en sont un exemple).

Le "français zéro"

Cette étiquette assez énigmatique cache, on le sait, un modèle dont son auteur dit que l'on pourrait l'appeler "modèle statistique de variation du français", que nous allons tenter d'exposer ici en l'infléchissant vers notre problématique.

Comme on l'a fait pour l'IFA, il paraît utile de citer ici extensivement R. Chaudenson avant d'en proposer une analyse plus orientée vers nos problèmes. Le point de départ de son approche consiste à "[prendre] en compte le maximum de variétés de français utilisées par des francophones natifs" (Chaudenson, 1993 : 387), à faire le départ, au sein de ce corpus entre les structures qui sont susceptibles ou non de variation. Le sous-ensemble non sujet à la varia-

tion constituerait le "noyau dur" du français, et le sous-ensemble manifestant de la variabilité permettrait de construire un objet abstrait, le "français zéro". À partir de l'observation des *variantes* (variations concrètes), le linguiste peut identifier des *variables* (structures susceptibles de variation), dont l'ensemble constituerait le "français zéro", ainsi, nommé en référence au "degré zéro de la racine" des études indo-européennes (Chaudenson, 1993 : 387).

"Dans cette perspective et pour aller vite, on peut avancer qu'un français régional comprend, en théorie, quatre ensembles de traits :

ENSEMBLE A. Il regroupe les traits du "noyau dur" (traits non sujets à variation dans le domaine central du français) ; c'est évidemment la quasi-totalité du système dans la mesure où un français régional est identifié comme étant incontestablement *du français*.

ENSEMBLE B. Il réunit des variantes du français zéro à caractère non régional. Ce type de trait est illustré par *je vais au docteur* dont G. Tuaiillon explique très bien la "logique" (1977 : 146) [...].

ENSEMBLE C. On y trouve des variantes du français zéro à caractère régional. Elles ont de bonnes chances d'être liées à des facteurs intersystémiques [contacts de langues], en relation avec la présence de dialectes ou de substrats. Un exemple en est fourni par le français d'Amérique du Nord où l'on dit d'une machine à écrire électrique, par exemple, qu'elle est *on* pour signifier qu'elle est *sous tension* [...].

ENSEMBLE D. On y trouve les variations *hors français zéro*. On peut avoir recours, pour illustrer ce cas, à un exemple cher à G. Tuaiillon, le fameux *y* (= le) du domaine franco-provençal : *j'y sais pas* (= je ne le sais pas) [...].

Un français régional regroupe donc les ensembles A, B, C et D, mais seuls les traits relevant de C et D constituent, à proprement parler, des *spécificités régionales réelles*". (Chaudenson, 1993 : 396-397)

Cette approche est très séduisante pour plusieurs raisons.

1° Elle répond à l'impératif de globalité qui semble incontournable dès lors que l'on se donne pour projet d'étudier le français (adopter des méthodes différentes selon les terrains revient soit à renoncer à ce projet, soit à admettre que l'objet "le français" n'existe pas, puisque chaque terrain suscite sa méthode d'approche).

2° Elle évite donc l'écueil de l'approche différentielle, toujours délicate à mettre en œuvre, car elle soulève de délicates questions : comment choisir un corpus d'exclusion fiable ? Est-ce légitime d'adopter une démarche fragmentaire (puisque différentielle) pour décrire un objet dont on dit qu'il est un système ? (cf. Chaudenson, 1993 : 386).

3° C'est une méthode qui permet d'éviter des catégories binaires (du type standard/ non-standard), la fréquence statistique permettant un classement plus fin, en degrés de variation.

Elle n'a cependant pas que des avantages. On peut rapidement faire le tour des difficultés liées à cette approche.

1° Adopter une perspective fondée sur la statistique ne permet pas d'éviter la question, essentielle, de ce que l'on considèrera comme faisant partie du français. On rejoint alors les deux grandes conceptions qui se heurtent en linguistique, selon la perspective plus ou moins sociolinguistique des chercheurs. Les uns, linguistes "internalistes" penchent pour une définition de l'objet "langue" selon Saussure : font partie d'une langue tous les éléments qui "font système", qui entrent dans un jeu d'oppositions productrices de valeur, sur tous les plans : phonologie, sémantique, morphologie, etc. Les autres, plus influencés par la sociolinguistique, ont tendance à partir de communautés linguistiques, pour considérer que tous les signes de nature orale à double articulation font partie de la "matrice de communication" de ce groupe, pour, seulement ensuite, se poser la question de savoir si cette "matrice" comprend, aux yeux des locuteurs, une ou plusieurs langues.

Témoin de cette problématique est cette citation qui fait état de l'insatisfaction de W. Labov devant les outils de la linguistique purement "internaliste" :

"We find that in New York City, most idiolects do not form a simple, coherent system : on the contrary, they are studded with oscillations and contradictions both in the organization of sounds into phonemes, and the organization of phonemes into larger systems. These inconsistencies are inexplicable in terms of any data within the system. To explain them in terms of borrowing from some other unknown system is a desperate expedient, which eventually reduces the concept of system to an inconvenient fiction." (Labov, 1966 : 6)²

2. Nous observons que dans la ville de New York la plupart des idiolectes ne constituent pas un système cohérent et unifié, mais qu'au contraire, ceux-ci sont parsemés d'oscillations et d'irrégularités à la fois en ce qui concerne la répartition des sons en catégories phonologiques, et l'organisation de phonèmes en des ensembles plus vastes. Ces incohérences sont inexplicables à l'aide de données en provenance du système lui-même. Les expliquer en faisant appel à la notion d'emprunt à des systèmes non identifiés est un expédient de dernier recours qui réduit la notion de système à l'état de fiction non pertinente. (Traduction par nos soins).

Il est peut-être commode d'ailleurs de se clarifier les idées à l'aide d'un petit tableau et de quelques termes.

Perspective prédominante	Principe constitutif de l'objet étudié	Terme désignant l'objet d'étude
Intralinguistique	cohérence	système linguistique
Sociolinguistique	cohésion	langue

Le linguiste peut constituer le corpus d'une langue en rassemblant des éléments au sein d'un ensemble parce qu'ils sont *cohérents* entre eux (participent à la construction de la valeur saussurienne), ce qui met "hors système" (comme on le dit parfois du /R/ en français) les éléments qui ne sont pas étroitement imbriqués dans des relations différentielles. Son critère d'inclusion/ exclusion est alors "internaliste", puisque c'est l'analyse phonologique, morphologique, sémantique, syntaxique qui permet de constituer le corpus d'un système linguistique.

Il peut également opter pour un critère plus sociolinguistique, lorsque, pour simplifier, c'est le sentiment des locuteurs qui compte le plus. On considère alors que ce n'est pas la solidarité des éléments "en langue", mais leur fonctionnement concret dans la communication qui importe : tout ce dont le locuteur a besoin pour parler fait partie de la "langue", même si la mise en cohérence des éléments retenus est relativement faible (par exemple, les emprunts non intégrés formellement).

On s'aperçoit que l'on ne sait pas, en ce qui concerne la théorie du "français zéro", par quel biais aborder ce problème, même si R. Chaudenson fait référence aux "variétés de français utilisées par des francophones natifs" (1993 : 387). Il est clair qu'en situation de contacts de langues, tout énoncé produit par un francophone natif n'est pas obligatoirement français, et si tel est le cas, il faut se donner les instruments permettant de faire le départ entre ce qui est du français et ce qui n'en n'est pas.

2° La détermination des variables n'est pas toujours chose aisée, au moins en ce qui concerne le lexique, critique formulée à l'encontre de son modèle par R. Chaudenson lui-même (1993 : 398-399), qui parle notamment du "caractère largement non structuré" du lexique qui interdit des analyses vraiment fiables. Si cette approche est relativement utilisable lorsque l'on a affaire à un signifiant assez reconnaissable, avec des variations phonétiques mi-

neures, les choses sont bien moins nettes en ce qui concerne la prise en compte de signifiés comme partie invariante d'une variable. Sans entrer dans le détail, on connaît bien la difficulté qu'il y a à évaluer les similitudes entre deux noyaux sémantiques. Ainsi, si l'on prend deux exemples simples en apparence, les termes *marmaille* ("enfant" : emploi : "un(e) marmaille" = un(e) enfant) en français de la Réunion, et /kastrol/ (= "casserole") en français de Maurice, on n'en finit pas de se demander, mis à part le fait que ces deux termes peuvent désigner les mêmes référents dans les variétés non-standard et standard, si le signifié en est bien identique. En effet, le (la) *marmaille* réunionnais(e) correspond souvent à un élément dans une famille nombreuse, avec les spécificités économiques et culturelles de la région. De même, et de manière sans doute encore plus perceptible, la /kastrol/ mauricienne entre dans un jeu d'oppositions dans lequel existent des éléments n'apparaissant pas en français standard : le *dexi*, la *caraille*, etc. On pourrait rejeter ce type d'objection assez facilement, comme cela peut peut-être se faire dans le cas de *marmaille* en soulignant que les traits définitoires de "enfant" en français standard et de *marmaille* sont identiques : par exemple : [+humain], [-adulte], [±mâle], etc. En ce qui concerne /kastrol/ c'est beaucoup plus difficile, puisque la *caraille* fait apparaître le trait [+fond hémisphérique] qui est essentiel à la définition de cet ustensile, et donc, de manière différentielle, des autres également. Ce n'est certes pas une objection très grave, puisqu'en dernière analyse il s'agit du problème, classique en sciences humaines, du "seuil" qui fait passer d'une catégorie à une autre entre deux pôles liés par un continuum. Si, en sciences humaines, à chaque fois que l'on se trouvait en présence d'un effet de seuil il fallait renoncer à la théorie, il y aurait bien peu de modèles qui résisteraient ; il n'en demeure pas moins qu'on touche là à une difficulté dans la mise en œuvre de cette approche.

3° Plus grave, en ce qui concerne la problématique de l'étude des français non standard est également la remarque que l'on peut faire que l'approche du "français zéro" ne tient compte que des caractéristiques saussuriennes du signe : signifiant et signifié. La plupart des travaux sur la variation tiennent compte d'aspects de nature plus sociolinguistique, tels la valeur registrale, voire même la fréquence.

4° Finalement, on peut se demander si l'approche du "français zéro" est réellement de nature synchronique (exigence de toute approche descriptive). En effet, l'influence des spécificités liées à une

communauté linguistique donnée peut s'interpréter comme la prise en compte de la diachronie, puisqu'elle se fonde en réalité sur le processus (nécessairement étalé dans le temps) d'intégration d'une unité dans le lexique. Il n'y a rien à y redire tant que l'influence qui a présidé au processus est toujours présente au moment de la description, puisque cette influence peut être prise en compte comme un facteur maintenant en place la forme intégrée. Il en est ainsi par exemple, à l'Île Maurice, de tous les termes culinaires d'origine non française, puisque ces cultures et langues sont encore présentes au sein de la communauté linguistique. Il est plus difficile de justifier cette position dès que l'influence de départ a cessé de se faire sentir au moment de la description. Ainsi des dialectalismes français anciens, ou des termes de marine d'origine française (*souquer, hisser, dalot, amarrer*). Leur caractère "régional", si l'on entend par là, comme le fait R. Chaudenson (1993 : 398) le contact de langues ou de cultures, est lié à une spécificité ancienne de la communauté linguistique dans un état passé et révolu, et non plus à une caractéristique actuelle. En caricaturant, cela équivaldrait à parler, pour le terme *budget* en anglais, de régionalisme, compte tenu de l'influence ancienne du français sur l'anglais britannique, face à l'anglo-américain, où cette influence ne se fait pas sentir !

Cette assez importante inadéquation de l'approche du "français zéro" aux objectifs d'une recherche sur la variation du français n'est d'ailleurs pas étonnante lorsqu'on tient compte des objectifs de R. Chaudenson en l'élaborant : il s'agit avant tout de *rendre compte des résultats* actuels de la variation en français en faisant le départ entre ce qui appartient aux potentialités du système et ce qui relève de l'influence du contact entre le français et les cultures et langues autres, ce qui constitue un projet non pas de description variationniste synchronique, mais de recherche de causalités diachroniques.

Approche directe ou indirecte ?

En dernière analyse, on s'aperçoit que l'enjeu essentiel sous-tendant l'examen des deux efforts théoriques que nous avons passés en revue concerne les critères de validité du recueil des données. Ces deux approches ont deux aspects en commun, nonobstant les grandes différences qui les distinguent clairement l'une de l'autre : le fait de procéder à la validation des données de manière au moins partiellement médiata et indirecte. Ce propos mérite explicitation.

En effet, dans les deux approches examinées, la préoccupation est la même, celle qui consiste à se demander comment, dans la masse de données que l'on peut recueillir, se donner de bonnes chances de ne retenir que des unités correspondant à l'objectif recherché.

Dans les deux cas, le sentiment du locuteur (approche "directe") est peu pris en compte (cela est moins vrai dans l'approche de l'IFA, puisque des recours à des jurys, dans la deuxième phase de validation, se sont effectués), et l'on cherche, par des moyens médiats, à se donner des *indicateurs* de la validité des données. Dans le cas de l'IFA, les indicateurs sont, dans une première phase, négatifs, dans la mesure où il s'agit d'un corpus d'exclusion (tout ce qui ne figure pas dans le corpus d'exclusion est conservé pour l'étape suivante) et de nature intralinguistique (signifiant ou signifié identiques) ou sociolinguistique (valeur registrale). Puis, une deuxième batterie d'indicateurs est mise en œuvre, de nature sociolinguistique (fréquence, dispersion, etc.), et enfin, le sentiment des locuteurs est sollicité dans une dernière phase. La hiérarchie des indicateurs n'est cependant pas indifférente dans la mesure où il y a, à chaque stade, élimination : les données exclues au premier stade ne peuvent être réintroduites au troisième, et il est donc clair que les locuteurs n'apparaissent que pour confirmer la validité des indicateurs indirects utilisés auparavant. En ce qui concerne le "français zéro", là encore, les indicateurs sont indirects : le premier indicateur utilisé est intralinguistique (signifiants et signifiés) et c'est ensuite la valeur statistique corrélée à la dispersion géographique qui permet de trancher. Les locuteurs ne sont pris en compte, indirectement, qu'à travers la masse des attestations.

Ces deux recherches, malgré leurs différences en ce qui concerne leurs objectifs, partagent donc deux caractéristiques :

- 1° une approche médiate de manière prédominante ;
- 2° une conception de la langue fondée sur des critères intralinguistiques surtout.

Y a-t-il solidarité entre ces deux choix ? Il n'y a certainement pas de nécessité logique liant ces deux caractéristiques. Cependant, on ne peut qu'observer que l'une rend possible l'autre : si l'on a une conception sociolinguistique de la langue, il est plus rare que l'on n'aille pas directement sur le terrain effectuer des observations. Au contraire, une conception intralinguistique est plus compatible avec une approche médiate, puisque le caractère cohérent d'un système linguistique ne peut apparaître qu'après un effort d'analyse.

Vers une approche sociolinguistique et "directe"

Les objections formulées à l'encontre de ces deux types d'approches conduisent à se demander si celles-ci ne seraient pas dûes à ce qu'elles partagent, à savoir les deux traits indiqués plus haut. On est donc tenté, tout en s'inspirant des nombreux aspects "positifs" de ces théories, de chercher du côté d'une approche qui serait à la fois sociolinguistique et tributaire d'un type d'observation plus "direct"³.

C'est ce que nous avons essayé d'élaborer et d'expérimenter (notamment Robillard, 1993-a) en posant les principes et méthodes décrits succinctement ci-dessous, et que nous soumettons à la critique du lecteur.

Principes

1.0. Une méthode **globale**

1.1. Globalité et *homogénéité*

Si l'on se donne comme projet l'étude du français dans l'espace francophone, on ne voit pas comment faire autrement que

3. Une question annexe, à laquelle nous ne tenterons pas de répondre ici, consisterait à se demander pourquoi on procède pour la description des français non standard autrement que pour les autres langues du monde. Pourquoi ne va-t-on pas directement sur le terrain recueillir à la fois les éléments linguistiques et le sentiment des locuteurs sur ceux-ci ? Une partie de la réponse réside sans doute dans le fait que l'on pense connaître déjà un peu l'objet que l'on va observer, puisqu'il s'agit de "français", en faisant l'amalgame entre le français standard (bien décrit) et le français "empirique", très mal décrit, même en France. Un autre obstacle réside sans aucun doute dans la difficulté que le chercheur éprouve, influencé par l'existence du standard, à imaginer que les communautés linguistiques parlant (aussi) un français non standard peuvent être structurées par d'autres forces que celles, incontestables, de la "standardité" du français, et que ces forces peuvent être antagoniques à la "standardité", même si les forces de standardisation l'emportent généralement sur les autres, ce qui ne doit pas masquer qu'elles existent. Ces raisons expliqueraient en partie pourquoi on ne se résout pas à considérer les locuteurs comme indicateurs principaux de ce qu'est leur (variété de) langue, en faisant comme si celle-ci pouvait être définie sans eux, ou, pire, "contre" eux !

de se mettre à la recherche de concepts et de méthodes qui pourraient être applicables sur tous les terrains. En effet, additionner les résultats de méthodes hétérogènes dans leurs principes c'est à la fois admettre que l'objet postulé pour la recherche ne peut se construire, et si l'on poursuit quand même sa recherche, se condamner à n'obtenir, à terme, qu'une image "floue", peu fiable, un peu comme si l'on essayait de faire de la cartographie aérienne avec des appareils différents, tantôt en noir et blanc, tantôt en couleurs, en variant l'altitude des prises de vues, le cap des déplacements aériens, etc. Il est certain que l'on obtient quelque chose à terme, mais cela n'est pas vraiment utilisable.

1.2. Globalité et *exhaustivité* linguistique

Par ailleurs, la globalité, dès lors que l'on accepte l'idée que les langues sont des systèmes (à la fois partiellement cohérents et cohésifs), devient un impératif méthodologique : il est important d'étudier l'ensemble d'une langue, et non pas seulement des fragments. Il est inutile de reprendre ici la discussion pour ou contre l'approche différentielle, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit ici. Il est en effet bien clair que l'approche différentielle a le mérite du pragmatisme (il n'est pas envisageable, pour chaque variété à décrire, de la décrire intégralement, même en ce qui concerne le "noyau dur" commun à toutes les variétés), alors que l'impératif proposé ici a l'inconvénient d'être un peu utopique. On peut cependant tenter de réconcilier l'un et l'autre en étudiant une variété par "fragments", mais en étant attentif au caractère systématique du sous-ensemble étudié, et en explorant systématiquement les jeux d'oppositions, de synonymie, d'homonymie, d'homographie/homophonie, etc.

1.3. Globalité et *exhaustivité* sociolinguistique

Nous avons plaidé plus haut pour une sorte de basculement du point de vue de l'observation de l'extérieur de la communauté linguistique étudiée vers l'intérieur. Soulignons bien qu'il s'agit d'*observation* et non pas d'*observateur* : il ne s'agit pas de ranimer ici la vaine querelle entre linguistes "natifs" et "non-natifs", puisque l'un des objectifs des formations en sciences humaines est, justement, d'apprendre aux praticiens de ces disciplines à savoir multiplier leurs points de vue sur le même objet de recherche, ce qui inclut le regard "impliqué" et le regard "éloigné".

Ce basculement du point de vue vers l'intérieur ne signifie pas que les locuteurs extérieurs à un sous-ensemble de l'espace francophone n'ont rien à dire sur la variété de français parlée en son sein. Nous proposons simplement que, dans la hiérarchie des points de vue, la primauté dans le temps soit accordée au regard intérieur, car ce qui fait le dynamisme d'une langue, ce n'est bien entendu pas le regard extérieur porté sur elle, mais celui que portent ses usagers sur elle. Cela n'exclut pas, bien au contraire, et en accord avec l'hypothèse que la francophonie pourrait être une communauté linguistique, que le sentiment des locuteurs extérieurs compte également.

Bien entendu, et comme cela a été développé ailleurs (Robillard, 1993-e), il n'est pas envisageable, dans une communauté de la taille de celle de l'espace francophone que l'ensemble des locuteurs, par ses usages quotidiens, légitime en permanence les formes de toutes les variétés en présence. Cela peut cependant s'imaginer (comme dans toutes les communautés linguistiques d'une certaine taille, ce qui est le cas de la plupart des communautés modernes) à travers des organismes d'aménagement linguistique dont la fonction serait d'arbitrer le conflit, permanent dans toute communauté linguistique, entre les tendances à l'homogénéité et à l'hétérogénéité (Corbeil, 1983).

2.0. Une approche anthropologique

Seule une base anthropologique permet d'unifier les différentes composantes de l'approche que nous proposons, qui tente de ne plus opposer linguistique "interne" et "externe", à travers la notion, centrale, de "représentation". En effet, cela consiste à ne pas autonomiser les systèmes linguistiques par rapport aux communautés qui les parlent. Cela se fait par exemple, lorsque l'on parle, dans un raccourci commode, de "propriétés des signes linguistiques", comme si les signes étaient doués d'une autonomie propre. Se souvenir que ce raccourci signifie en fait que des locuteurs, en permanence, inconsciemment certes (*cf. Cahiers de praxématique n° 3*) confèrent des propriétés à des signes, maintiennent en vigueur des jeux d'opposition (par exemple sur le plan phonologique), en créent de nouveaux, et en font disparaître certains, c'est adopter une approche anthropologique qui, seule, semble-t-il, permet de traiter avec réalisme des problèmes de variation. Par la notion de représentation, on peut donc, à l'aide d'un même concept, traiter les méca-

nismes de cohérence de tout système linguistique, et ceux, de cohésion, de toute langue : valeurs registrales, attitudes affectives, etc. sont autant de phénomènes sous-jacents aux systèmes d'opposition qui confèrent de la valeur aux signes, et expliquent leur fonctionnement efficace. On peut ainsi montrer que les représentations sur la cohérence permettent le fonctionnement d'un système sémiotique, ayant pour fonction de structurer le sens, alors que les représentations sur la cohésion sont favorables à la communication (nécessairement sociale), en donnant un sens élargi à ce terme, la communication ne se restreignant pas seulement à véhiculer des notions, mais également des attitudes personnelles et sociales, à définir des situations de communication (registres), des identités, préalables logiques à l'entrée en communication (la communication supposant que l'on sait *qui* communique, dans quelle situation, etc., comme le montre la pragmatique). De surcroît, cette perspective anthropologique pose un cadre suffisamment élastique et extensif pour permettre de comprendre à la fois les universaux linguistiques, et l'infinie particularité des idiolectes, en passant par les différents niveaux de sociolectes que l'on peut dégager, selon la finesse de l'instrument de description choisi. En effet, par exemple, certains universaux linguistiques tiennent aux besoins cognitifs, qui échappent aux déterminations sociales particulières (jeux d'opposition, utilisation de hiérarchies), alors qu'à l'autre extrémité, ce sont les spécificités sociales, voire biographiques qui expliquent certains phénomènes. L'approche anthropologique inclut, bien entendu, entre les deux pôles extrêmes (celui des universaux échappant aux particularités sociales, et celui des spécificités individuelles) l'approche sociolinguistique, qui peut tenter de montrer, par exemple, pourquoi la gestion de la communauté francophone n'est pas identique à celle de la communauté hispanophone (Ludwig, à paraître), et à l'intérieur de l'espace francophone, pourquoi l'attitude des Québécois face à l'anglais n'est pas la même que celle des Français, ou encore, pourquoi, à l'intérieur de la communauté linguistique mauricienne (pourtant peu étendue) on peut observer des attitudes différentes face au français.

Méthodes

Il est utile de s'attarder un instant sur le fait que si l'on accepte de conceptualiser les choses comme nous le proposons, cela ne peut qu'avoir des incidences sur la méthode d'approche, puisque l'on peut espérer qu'il y ait une certaine cohérence entre l'objet de re-

cherche et la façon de le construire à partir des éléments puisés dans la réalité. On a vu déjà qu'il existe sans doute une certaine solidarité entre le fait d'avoir une conception internaliste de la langue et le fait d'en avoir une approche indirecte. On peut ajouter à cela que la recherche de l'objectivité peut alors caractériser ces approches, alors que si l'on souscrit à nos propositions, on ne peut qu'admettre que l'objectivité, sans devenir utopique, tend à prendre moins de place dans les préoccupations du chercheur.

En effet, si l'on admet que la cohésion est une force structurante aussi importante, sinon plus, que la cohérence, il faut bien admettre que la méthode qui serait susceptible de faire apparaître une (variété de) langue ne peut plus être très objective, mais, tout au mieux, transsubjective (relativement indépendante des subjectivités individuelles). En effet, la tâche du chercheur consiste partiellement, mais de manière centrale, à apprendre à "regarder" la langue "avec" les yeux des locuteurs, en recherchant une sorte d'empathie (qui rappelle cette fois celle de l'ethnologue) qui lui permet de récolter les matériaux sur lesquels fonder ses analyses.

Préalables à l'exploration sur le terrain

Le chercheur, d'une certaine manière, au lieu de prétendre manipuler des instruments, en feignant de demeurer en dehors du champ opératoire, y descend, en s'assurant à titre d'instrument, et en assumant l'imprécision et la part de subjectivité de cet instrument nécessairement imparfait. On peut le comparer à la pellicule photosensible utilisée en photographie, en poussant la comparaison plus loin peut-être, en disant que tout comme la composition de la pellicule de produits chimiques déposés sur le film de plastique détermine le type d'image que l'on peut espérer obtenir après l'exposition, la formation du chercheur déterminera partiellement les résultats qu'il peut espérer obtenir.

Nous ne pouvons décrire en détail les composantes de cette formation, car cela supposerait que nous savons comment obtenir les meilleurs résultats, ce dont nous sommes hélas bien loin. Par ailleurs, cela supposerait aussi qu'il existe une manière d'obtenir des résultats, alors que nous sommes fondamentalement convaincu que, tout comme l'image en noir et blanc n'est ni supérieure ni inférieure à l'image en couleurs, les différences de formation du linguiste le rendent sensible à des aspects différents, qui peuvent tous être utiles. On peut sans risque excessif avancer qu'il est important que le

linguiste soit à la fois sociolinguiste et descripteur de systèmes linguistiques. Il semble également capital d'affirmer que le linguiste, à défaut de savoir exactement ce qu'il recherche, a intérêt à bien connaître les pièges repérés par ses prédécesseurs, et donc a intérêt à bien connaître les méthodes qui ont été mises à l'épreuve sur le terrain de la variation du français. En ce qui concerne les méthodes que nous proposons et avons mises à l'épreuve, nous ne parlerons pas des appareils de description de systèmes linguistiques, car ceux-ci sont bien connus, pour nous appesantir plutôt sur la manière de mettre en évidence la dimension de la langue liée à la cohésion.

L'observation passive

La simple observation passive permet déjà d'apprendre beaucoup sur l'objet de recherche. En effet, les reformulations spontanées des locuteurs, l'observation de la corrélation entre registres et situations, entre registres et présence ou absence d'intervenants ou de participants à la communication, par exemple, est riche en enseignements. Nous renvoyons pour cela à la littérature scientifique sur l'alternance codique, qui a évoqué ces problèmes en détail, et fait avancer la réflexion sur ce terrain. Pour ne donner qu'un exemple rapide, l'utilisation alternée de formes standard et non standard grossièrement équivalentes (par exemple *tente* et *panier* à Maurice) est clairement influencée par le fait que le locuteur souhaite communiquer efficacement un contenu, ou au contraire se positionner identitairement. Ainsi, si le désir de communiquer prédomine, le locuteur utilisera, en présence d'un francophone extérieur à la zone utilisée, assez facilement *panier* (s'il s'agit d'un contexte où l'opposition *tente* / *panier* est secondaire). En revanche, s'il veut marquer qu'il est dans "son" univers linguistique, c'est *tente* qui apparaîtra. Nous avons ainsi pu observer un exemple parfait de manifestation de la hiérarchisation linguistique en assistant à la découverte, par deux fillettes (l'une mauricienne francophone, l'autre française) surveillées par leur bonne (créolophone), d'un animal successivement appelé *tangue* par la bonne, *tandrac* par la Mauricienne et *hérisson* par la Française, le terme *hérisson* l'emportant par la suite dans les interactions, indication de la perception, par la Mauricienne de la hiérarchie sociolinguistique entre standard et non standard, mais indication, également, de son désir de convergence, sur le plan inter-individuel.

L'observation interactive

Le chercheur, lorsque cela est possible, peut également

tenter d'utiliser des "tests", en participant à l'interaction et en l'utilisant pour mieux comprendre le fonctionnement des unités qu'il étudie. Il s'agit alors de provoquer des situations du type de celles qui ont été décrites ci-dessus afin de pouvoir observer la réaction des intervenants. Ainsi, en proposant, dans la conversation informelle, des substituts, on peut observer si les locuteurs se conforment à la forme proposée ou non, et avec quelle attitude. La revendication identitaire, le rejet pour cause d'imprécision, l'adhésion à un terme standard malgré l'existence d'un terme non standard étant autant d'indications de la valeur des unités recueillies.

Vers la prédictibilité comme substitut de l'observation

Il est bien évident que l'on ne peut mettre en œuvre cette méthode pour toutes les unités recueillies, puisque cette méthode est tributaire du hasard des thèmes de conversation, de la composition des intervenants et participants à une situation de communication, etc., et qu'elle implique par ailleurs un "coût" élevé en temps et en énergie.

Il est clair aussi que toutes les unités recueillies ne nécessitent pas une étude aussi minutieuse, la grande majorité étant assez facilement identifiable à la fois en ce qui concerne leurs caractéristiques intralinguistiques que sociolinguistiques.

Il n'en demeure pas moins que, même en tenant compte de cela, l'ensemble des unités "suspectes" ne peut être soit observé passivement soit interactivement, au moins si l'on souhaite faire une description synchronique assez rapide pour que les données ne soient pas déjà caduques au moment de l'achèvement des travaux ! Le chercheur est alors bien contraint de se fier à la généralisation sur la base de catégories constituées à partir de caractéristiques communes, qu'il finit par dégager au cours de ses observations.

Ainsi par exemple, lorsque l'on étudie les termes de mécanique automobile en français à l'Île Maurice, on s'aperçoit que la légitimité interne (perçue par la résistance à la reformulation) d'un terme emprunté à l'anglais est d'autant plus forte qu'il s'agit d'un terme courant, et que son substitut standard est courant. Ainsi, *ratchet* se laisse assez facilement remplacer par *cliquet*, mais *tachymètre* ne peut remplacer *speedomètre*, ce qui permet de faire des inférences en ce qui concerne les couples *box/ coffre*, *flasher/ clignotant*. Certes, on recourt là à l'approche indirecte, mais seulement faute de

mieux, et cela est certainement moins fiable que l'observation directe, mais on peut accroître le degré de fiabilité par la vérification explicite⁴.

La vérification explicite

C'est certainement le type de recueil d'observations le moins fiable, puisque l'on met le témoin en position ambiguë de locuteur-témoin, mais aussi de lexicographe, en lui demandant son avis, explicitement, sur des attestations, sur la description qui en est faite, sur les exemples, etc.

Conclusion

Cette approche part de l'idée que l'on ne sait pas ce qu'est le français dans la variation (même si l'on sait ce qu'est le français standard, fiction sociale jamais totalement réalisée), et que cela vaut la peine d'adopter cette position faussement naïve, car elle est susceptible de permettre de faire des découvertes. Il faut en effet se souvenir que le français standard, que l'on confond souvent, à cause de son rôle emblématique, avec le français (le français "tout court", "empirique", celui que rencontrent par exemple les spécialistes du français oral, cf. GARS, 1983, 1985, etc.) est une fiction, un fantasme social jamais réalisé.

En conséquence de ce postulat d'ignorance, cette approche se donne les moyens de "construire" l'objet (variété de) langue, en plaçant, autant que possible, le locuteur (et non le linguiste) en position d'arbitre principal de ce processus (ce qui n'exclut pas, on l'a vu, à des stades ultérieurs, d'autres interventions) qui donne priorité à la sociolinguistique sur l'intralinguistique, en postulant que la cohésion prime sur la cohérence, surtout dans les variétés de langues en contact.

En ce qui concerne les méthodes de recueil de données, l'instrument principal de recueil est le chercheur, qui dispose de méthodes à caractère assez général (et non de "protocoles", de

4. Accessoirement, et cela ne sera pas exploré ici, on s'aperçoit, en présence de ces exemples, qu'il faut non seulement étudier le français globalement, mais aussi le contact avec les autres (variétés de) langues en contact, puisque le degré de connaissance de celles-ci par le locuteur intervient sur les choix effectués en français !

"recettes", etc.) lui permettant d'observer ce qui, pour les locuteurs constitue l'objet langue, ce qui proscriit toute méthode rigide. Cela est totalement en conformité avec la conception de l'objet de recherche, puisque si l'on va sur le terrain avec des protocoles contraignants, c'est que l'on a une idée assez précise de ce que l'on va trouver (Grawitz, 1990), ou que l'on a décidé de ne recueillir que certains éléments (ainsi du pêcheur qui choisit la taille des mailles de ses filets en fonction du poisson qu'il pense trouver ou qu'il veut capturer, à l'exclusion d'autres, qui pourraient se rencontrer, mais dont il ne veut pas).

Cette souplesse dans le recueil et l'étude de la variété de langue concernée n'exclut pas, soulignons-le une dernière fois, des interventions de type aménagiste par la suite, comme par exemple le fait de passer les données recueillies à travers le filtre constitué par le regard d'autres francophones, afin de conserver, si on l'estime nécessaire, une certaine homogénéité à la langue française. Il semble cependant important de séparer aussi nettement que possible les phases de description et d'intervention. Ainsi, si l'on se trompe en ce qui concerne l'intervention, on peut toujours repartir de données descriptives de départ toujours valides, et élaborer une nouvelle stratégie d'intervention sans recommencer l'ensemble du processus à zéro, comme lorsqu'on confond les deux processus, imposant dès le recueil des données, des filtres en fonction de ce que l'on veut obtenir à la fin du processus. Bien entendu, dans ce cas, tout changement de stratégie d'intervention suppose que l'on recommence le recueil. Par ailleurs, il est évident que, sur le plan de la connaissance scientifique, qui nous préoccupe au premier chef, la distinction de la description et de l'intervention est la seule approche légitime.

L'approche proposée ci-dessus est certes peu "techniciste", peu "objectiviste", mais nous nous abritons sous le parapluie labovien pour défendre cette approche dont le caractère empirique, donc fruste, est peut-être quand même garant d'une adéquation plus étroite avec la réalité des pratiques des locuteurs ?

Didier de Robillard
URA 1041 du CNRS
Université de la Réunion

BIBLIOGRAPHIE

- Cahiers de praxématique n° 3 1984 : Université Paul Valéry, Montpellier. 143 pp.
- Calvet Louis-Jean. 1987 : *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot. 294 pp.
- Carayol M./Chaudenson R./Barat Christian. 1984 : *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*. CNRS, Paris. 2 tomes parus en 1990.
- Chaudenson R. 1974 : *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Champion, Paris. 1249 pp.
- Chaudenson R. 1993 : "Francophonie, "français zéro" et français régional", in Robillard/Beniamino/Bavoux. éds., *Le français dans l'espace francophone*. Champion. Paris. vol. 1. pp. 385-150.
- Corbeil J.C. 1983 : "Éléments d'une théorie de la régulation linguistique", in *La norme linguistique*, Bédard E./Maurais J. éds. Québec/Paris, Conseil de la langue française/ Le Robert. pp. 281 - 303.
- GARS (Groupe aixois de recherche en syntaxe) 1983, 1985, etc. : *Recherches sur le français parlé*. Publications de l'Université de Provence.
- Grawtitz M.1990 : *Méthode des sciences sociales*. Dalloz. 1140 pp.
- IFA 1988 : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. EDICEF/Paris. 442 pp.
- Labov W. 1966 : *The Social stratification of English in New York City*. Center for Applied Linguistics, Washington. 655 pp.
- Ludwig R. à paraître : "Francophonie et hispanophonie : points de comparaison et hypothèses", in Robillard/ Beniamino/ Bavoux. éds., *Le français dans l'espace francophone*. Champion. Paris. vol. 2. 13 pp. dactyl.
- Manessy G. 1993 "Vernacularité, vernacularisation", in Robillard/Beniamino/Bavoux éds., *Le français dans l'espace francophone*. Champion, Paris. vol. 1. pp. 407-417.
- Robillard D. de/ Beniamino M./ Bavoux C. 1992 : "Le français dans l'espace francophone : problématique", in Robillard/ Beniamino/ Bavoux. éds., *Le français dans l'espace francophone*. Champion. Paris. vol. 1. pp. 17-48.
- Robillard D. de. 1993-a : *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*. EDICEF/AUPELF, Paris. 144 pp.

- Robillard D. de. 1993-b "Le concept de particularité lexicale : éléments de réflexion", Communication aux Premières journées scientifiques de l'AUPELF•UREF", Actes de ce colloque, Nice, septembre 1991. EDICEF, Paris. 30 pp.
- Robillard D. de. 1993-c Rapport aux Premières journées scientifiques de l'AUPELF/ UREF Nice, septembre 1991, "Le recueil et la description lexicographique des français régionaux de la zone sud-ouest de l'Océan Indien : état d'avancement des travaux" Actes de ce colloque. EDICEF, Paris. 7 pp.
- Robillard D. de. 1993-d : "Normalisation de la régionalité/ régionalisation de la norme", in *Encyclopédies et dictionnaires français, problèmes de norme(s) et de nomenclature(s)*, Baggioni D. éd. Centre Dumarsais, Service des publications de l'Université de Provence. pp. 141-173.
- Robillard D. de. 1993-e : "L'Île Maurice : un laboratoire d'étude de la francophonie à travers la problématique du "français régional mauricien" ?" N° spécial de *Culture et pédagogie*, revue de l'Association mauricienne des enseignants de français. AMEF, Port-Louis. 10-11. Sept. 1993. pp. 63-83

EXTRAITS DES DISCUSSIONS

Bruno Maurer

Je voudrais savoir ce qui motive ce besoin d'intervention sur la langue qu'il me semble avoir perçu dans la fin de votre intervention.

Didier de Robillard

Il s'agit d'éviter une dialectalisation. On essaie de construire un objet en restant fidèle aux représentations des locuteurs.

Daniel Baggioni

1. En continuité avec l'intervention de Maurer : la question de l'intervention sur les langues est inévitable :

a. Description vaut souvent prescription et la simple publication d'un objet linguistique décrit est une forme d'intervention.

b. Nous sommes souvent sous la pression d'une demande sociale (notamment pédagogique) et la simple publication d'un *dictionnaire de français* pose le problème de son utilisation pédagogique (quelle part de lexique intégrer dans l'ensemble du français ?).

2. J'émet des doutes sur la réalité de cet ensemble lexical constitué d'unités (notamment lexicales) avec signifiés communs et signifiants variables.

Ex : *marmailles/ enfant* constitue un paradigme dans le français de la Réunion (*marmailles* : réalité générationnelle + valeurs connotatives, *enfant* : réalité familiale).

3. Toute communauté linguistique est hétérogène et tout locuteur est défini par un répertoire : la variété du français est à considérer d'une part dans l'hétérogénéité de cette langue, d'autre part dans le "polyglottisme" francophone de chaque locuteur : le régionalisme est inclus dans un système d'oppositions registrales.

Claudine Bavoux

Pour revenir sur ce que vous avez dit des français d'Afrique que l'IFA considère comme étant aussi d'une certaine façon la langue "des non Africains", il y a là un véritable problème qu'on ne saurait évacuer.

Le point de vue des communautés allogènes vivant en Afrique ou à Madagascar sur les variétés de langues (et particulièrement de français) de ces pays doit être aussi pris en compte. Il faut aussi tenir compte de la littérature coloniale francophone. D'autant

plus qu'elle figure en morceaux choisis dans les manuels de lecture utilisés dans les écoles indigènes de la colonie.

Une solution au problème posé ici serait d'introduire la notion d'interaction et de point de vue interactif. Une variété régionale serait une variété construite par la communauté dans son ensemble, allogènes compris.

Le moment est venu, semble-t-il, de sortir du discours nationaliste sur la langue et d'intégrer aux études sur les français régionaux le vaste corpus de l'écrit colonial (presse et littérature).

Rada Tirvassen

Est-ce que la volonté d'adopter une perspective globale et celle de prendre en compte les représentations de l'ensemble de la communauté francophone ne se heurtent pas :

- a. à l'inévitable intervention des linguistes dans les travaux "d'observation" ?
- b. aux problèmes de techniques d'enquête que posent de telles enquêtes ?

Didier de Robillard

Il ne me semble pas que la perspective globale soit à relier à ces problèmes d'intervention (description). En revanche, il est certain que la frontière entre observation et intervention est difficile à déterminer de manière claire.

Quant aux problèmes de techniques d'enquête, ils sont en effet considérables, tu as raison.